

BILAN DE SESSION

GRUPE SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE ET RÉPUBLICAIN

AFFAIRES ÉCONOMIQUES

2023-2024

Crise agricole, crise du logement, crise du pouvoir d'achat avec notamment la hausse des coûts de l'énergie... durant cette session parlementaire, les travaux de la commission des affaires économiques du Sénat ont été confrontés à de nombreux enjeux majeurs pour l'avenir de notre pays et le quotidien de nos concitoyens.

Pour apporter des réponses aux Françaises et aux Français, nous avons défendu un modèle de production renouvelé, plus juste et plus protecteur, pour engager notre pays dans une transition écologique et énergétique plus ancrée dans nos territoires et donnant des perspectives d'emplois durables et d'épanouissement aux jeunes générations.

La réussite de cette transition sociétale est liée à notre capacité à organiser la participation et la prise en compte de l'ensemble des citoyennes et des citoyens français pour améliorer réellement leurs conditions de vie en leur redonnant du pouvoir de vivre.

C'est cette conviction qui a guidé notre action et nos propositions.

Nos positions



lutter contre l'habitat dégradé

Notre pays traverse une grave crise du logement. La France compte près de 400 000 logements indignes en métropole, 150 000 en outre-mer.

Pour lutter contre ce phénomène, nous avons voté en faveur du projet de loi pour accélérer et simplifier la rénovation de l'habitat dégradé, inspiré de travaux et de remontées de terrain de nombreux maires socialistes, pour mieux outiller les élus locaux dans la lutte contre l'habitat indigne.

Nos propositions ont été entendues et adoptées, parmi lesquelles :

- la possibilité donnée aux maires de demander la réalisation du diagnostic structurel non seulement dans les secteurs d'habitat dégradé mais également dans les centres anciens ;
- la consolidation du permis de louer, avec un meilleur encadrement du droit de visite du maire pour l'instruction des demandes du permis de louer ;
- la possibilité pour les élus de refuser le permis de louer lorsque la colocation envisagée ne permettra manifestement pas de garantir des conditions de vie digne d'occupation ;
- la possibilité donnée aux organismes HLM d'être opérateurs dans le cadre des baux réels solidaires d'activité, outil de développement de la mixité fonctionnelle. Les élus et acteurs du logement social sont très attentifs à développer cette mixité fonctionnelle dans leur commune, en plus de la mixité sociale.

soutenir l'économie sociale et solidaire (ESS)

Notre groupe est vigilant aux soutiens en faveur de l'ESS qui promeut un modèle économique fondé sur la solidarité et s'appuie sur des entreprises au mode de gouvernance transparent et démocratique.

Dans les périodes traversées par de multiples crises, les entreprises de l'ESS sont un outil fondamental de résilience et d'innovation sociale permettant d'amortir les impacts sociaux de ces crises et de répondre à l'urgence écologique.

Nous considérons que les entreprises de l'ESS doivent bénéficier de davantage de reconnaissance pour leur apport en matière d'innovation sociale et environnementale.

Alors que l'on fête les 10 ans de la loi relative à l'économie sociale et solidaire, sur fond de creusement des inégalités sociales et territoriales, force est de constater que l'ESS constitue un modèle de transition écologique socialement inclusive et plus ancrée dans les territoires.

réguler les meublés de tourisme : la niche fiscale Airbnb

Ce texte, initié par les députés socialistes, permet de réguler le marché des meublés touristiques en donnant du pouvoir aux maires et en s'attaquant à une niche fiscale abusive.

Un texte important dans la crise du logement que traverse notre pays.

La proposition de loi permet :

- d'en finir avec une niche fiscale injuste et d'inciter à la location longue durée ;
- de mieux réguler la prolifération des résidences secondaires ;
- de mieux identifier et contrôler les locations de meublés de tourisme sur un territoire, en généralisant un numéro d'enregistrement.





dénoncer EGalim 4, un texte sans vision stratégique

Ce texte traduit, une nouvelle fois, l'échec des différentes lois EGalim et l'incapacité du Gouvernement à rééquilibrer les rapports de force dans la chaîne de production agroalimentaire et à mettre un terme à la guerre des prix entre industriels et grande distribution dont les agriculteurs sont systématiquement les victimes collatérales. Structuré autour d'une seule mesure, avancer la date butoir de signature des accords commerciaux entre les distributeurs et leurs gros fournisseurs, ce texte comptait sur un ralentissement de l'inflation pour faire baisser les prix en magasin.

Nous avons dénoncé un pari sur l'avenir et regretté cette mesure *a minima*.

Lors des débats, nous avons demandé au Gouvernement de revoir sa copie car ce texte :

- n'offre aucune garantie de répercussions directes sur le pouvoir de vivre des ménages et encore moins sur les conditions de vie des agriculteurs ;
- ne règle pas le problème de la baisse généralisée du niveau de vie des Français ;
- n'apporte aucune réponse durable à l'enjeu du rééquilibrage des relations commerciales agricoles.

Nous avons eu raison de douter de l'efficacité d'une telle mesure et du manque d'ambition du Gouvernement.

Suite à la crise agricole, en début d'année 2024, le Gouvernement a remis l'ouvrage sur le métier. Il a confié à deux députés de sa majorité le soin de rédiger un énième rapport visant à « renforcer le partage de la valeur en direction des agriculteurs ».

Ce travail annonce une nouvelle loi EGalim d'ici la fin de l'année 2024. La 5e en six ans.



défendre un vraie loi d'orientation agricole

Souvent annoncé, toujours repoussé, ce texte devait répondre aux attentes du monde agricole exprimées lors de la crise du début de l'année 2024.

Le Gouvernement a fait le choix d'un texte programmatique fixant les grands objectifs de nos politiques publiques agricoles en matière de souveraineté, de formation et d'installation.

Nous dénonçons un texte déclaratif, qui fait l'impasse sur la question du revenu agricole, l'adaptation des lois EGalim, la mise en place du « prix plancher » ou le foncier agricole.

Il poursuit une logique ultra-libérale d'allègement voire de suppression des règles environnementales. Ce projet de loi n'est pas à la hauteur des enjeux actuels car il n'engage pas l'indispensable transition agroécologique de notre modèle de production.

Avant que la dissolution ne vienne stopper son examen, nous avons auditionné des acteurs du monde agricole et déposé plus de 120 amendements au stade de la commission.

Au Sénat, notre groupe est le plus actif sur ce projet de loi.

planifier la politique énergétique : une urgence écologique et climatique

Nous dénonçons le refus du Gouvernement de soumettre au Parlement un projet de loi fixant les objectifs de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) pour les 5 prochaines années à venir. Confrontés à l'urgence climatique, nous avons besoin d'une loi énergétique structurante pour l'avenir qui donne de la visibilité à tous les acteurs économiques.

La dissolution laisse en suspens des sujets énergétiques important pour le vivre ensemble.

Nous voulons que le Parlement puisse débattre notamment de :

- l'utilisation et l'encadrement de certaines nouvelles technologies ;
- l'élaboration d'une doctrine d'emploi des petits réacteurs nucléaires (SMR) ;
- la régulation des nouvelles technologies de captage et de stockage du carbone.



Mais aussi

Le soutien au monde viticole

Nous avons mis en place un groupe de travail pour analyser et comprendre les raisons de la crise structurelle qui frappe le secteur viticole.

Ses origines, économiques, commerciales, climatiques et sociétales, obligent la filière à mettre en place un grand plan stratégique de sortie de crise, qui devra être soutenu par les pouvoirs publics.

La dizaine d'auditions menées nous permet de dessiner les contours de cette réforme structurelle de long terme qui devra être embrassée par l'ensemble de la profession si nous voulons préserver cette filière d'excellence dans les années à venir.



Nos propositions

01. Définir une politique du logement équitable

Nous avons proposé :

- d'instaurer un prêt à taux zéro (PTZ) vert afin d'accompagner l'accession à la propriété des ménages modestes sur tout le territoire ;
- de généraliser l'encadrement des loyers ;
- de permettre aux maires d'encadrer les prix du foncier via leurs documents d'urbanisme ;
- de rétablir l'aide aux maires bâtisseurs qu'il s'agisse d'opérations de densification, de réhabilitation ou de transformation.

02. Établir une stratégie pour l'industrie verte

Les transformations de l'économie française doivent s'inscrire dans le cadre de la transition écologique et énergétique et de sa planification. L'industrie verte ne saurait se résumer à la simplification et à l'accélération de procédures d'autorisation de projets industriels.

Nous avons obtenu qu'une stratégie nationale industrie verte soit définie par le Gouvernement.

Pour nous, la réindustrialisation ne doit pas profiter seulement aux *gigafactories*. Les objectifs de développement industriel doivent prendre en compte les PME et les entreprises de taille intermédiaire qui contribuent directement ou indirectement à la chaîne de valeur des secteurs logistiques et industriels.

03. Réduire les dépenses contraintes d'énergie

L'électricité est amenée à se substituer aux énergies fossiles pour de multiples usages. Elle constitue une dépense captive importante dans le budget des ménages. Une réforme de l'organisation du marché doit parvenir à garantir aux consommateurs un prix modéré de l'électricité.

Elle doit garantir une éco-compétitivité fondée sur des prix plus compétitifs que ceux des énergies fossiles afin de décarboner rapidement nos modes de production tout en préservant leur compétitivité.

Nos sénateurs ont donc agi pour :

- maintenir des tarifs réglementés ;
- garantir des prix stables et abordables ;
- diminuer sensiblement les prix de l'électricité pour les particuliers et les artisans - TPE.

04. Lutter contre la crise agricole

Les socialistes ont rédigé un livret de 10 propositions pour lutter contre la crise agricole. Nous appelons à ne pas se tromper de diagnostic et à ne pas faire des normes et de la réglementation environnementale la cause de tous les maux agricoles. Cette crise est avant tout économique et commerciale, dans un contexte de bouleversement climatique majeur.

Nous demandons expressément une révision de la PAC et du Plan Stratégique national afin de rendre les aides plus justes en faveur d'une agriculture durable, à taille humaine et rémunératrice. Nous voulons la mise en place d'une véritable réciprocité des normes au niveau européen, ainsi qu'une grande loi foncière et agroécologique. En complément de rémunération, les services environnementaux de l'agriculture doivent faire l'objet de paiements aux agriculteurs



05. Demander une commission d'enquête sur les revenus agricoles

Nous avons demandé la constitution d'une commission d'enquête sénatoriale sur la question des revenus agricoles et des relations commerciales agroalimentaires. Les agriculteurs ne peuvent plus être les victimes collatérales de la guerre des prix que se livrent les industriels et la grande distribution. Il est temps qu'un diagnostic clair, précis et transparent soit posé sur les pratiques de certains opérateurs économiques, afin de mettre fin à un système qui tue à petit feu notre agriculture.

CONTACT :

Groupe SER
15 rue de Vaugirard
75006 PARIS

<https://www.senateurs-socialistes.fr/>
communication@soc.senat.fr

ABONNEZ-VOUS



@senateursPS



Les sénatrices et sénateurs socialistes



@socialistes_senat



Socialistes Sénat

